

VOS SERVICES

Votre boulangerie :

Lundi : 8h-11h (sur commande)

Du mardi au samedi : 7h-14h

Dimanche : 7h-13h

Tous les vendredis, pizza à emporter et pain à burger, sur commande, le jeudi matin au plus tard.

En dehors de ces horaires, n'oubliez pas le distributeur de baguettes à coté du Vival.

Un grand merci à nos boulangers au grand cœur qui confectionnent et livrent gracieusement tous les samedis des mini-viennoiseries à l'EHPAD et l'Hôpital de Nozay et à la résidence du Martrais au Gâvre .

Votre supérette : épicerie, crèmerie, fruits, légumes, boucherie, charcuterie...

Vival conserve ses horaires habituels :

Du lundi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h.

Le dimanche de 9h à 12h30.

Fermé le jeudi après-midi.

Possibilité de livraison à domicile : 02.40.79.33.52



Vente directe :

Le marché des Landes de Luquet vous accueille

le vendredi de 16h à 19h :

- François Chevalier : pain, cidre, bière, farine, moutons en caissette

- Pascal Fougère : œufs bio

- Jardins de la Pierre Bleue : légumes bio

- GAEC de la Chesnaie : produits laitiers bio (fromages, beurres, yaourt...).

Et plus, vente directe à la ferme le mercredi de 9h à 12h



Ferme du Rigouet :

Vente de volaille et de caissette de viande, sur commande, possibilité de livraison.

Le samedi de 10h à 12h. 07.80.37.21.99



GAEC de la Cochais :

Vente de volailles bio marché de Nozay le samedi matin.

Possibilité de commande et livraison. Tel : 06 33 44 20 65

GAEC Guiheneuf :

Cartons de 10 ou 15 kg de viande bovine bio (Blonde d'Aquitaine).

02.40.79.52.98 ou

guiheneuf.michel@bbox.fr



Le CCAS

Les principaux partenaires : Assistantes sociales; Communauté de communes; les restos du cœur, la croix rouge, l'Association Familiale Rurale (AFR), l'association Potageons, Jean Thomas, l'ADAR (Association Départementale d'Aide à domicile aux Retraités), une Famille un Toit, Les Eaux Vives, les élus CCAS des communes voisines.....

Les missions réalisées :

- Accueil des personnes en difficultés, orientation vers d'autres partenaires, assistante sociale, resto du cœur...parfois répondre dans l'urgence via un bon alimentaire ou de carburant

Chaque demande d'aide doit être normalement précédée par un entretien auprès d'une assistante sociale qui réalise le budget de la famille et indique l'objet de la demande d'aide sur le dossier. Celui-ci après avoir été transmis en mairie est discuté en commission CCAS

- Accompagnement à des entretiens divers sur demande de la personne (assistante sociale, avocats, mandataire judiciaire, association une Famille Un Toit ou les Eaux Vives ...)

- Accompagnement pour des courses diverses, les restos du cœur, les visites de logement, les déménagements avec l'aide du CCAS et de Jean Thomas qui intervient également pour des aides matérielles (durant les 6 dernières années 7 familles ont été accompagnées pour des soucis de logement)

- Accompagnement administratif

- Distribution alimentaire (légumes de l'association Potageons, dons alimentaires d'association...)

- Mises à disposition de mobylettes

- Accompagnement financier (17.567,89 € sur 6 ans).

Le CCAS organise également le repas des aînés en partenariat avec l'ESAT, la boulangerie et le VIVAL

A ceci s'ajoute la distribution des colis de fin d'année pour nos aînés absents au repas.



Rappel : le CCAS est composé de membres élus et de personnes choisies au sein de la population

Contact : ccas.mairie@vay.fr ou 02.40.79.47.18

Petite dédicace à Martine, notre livreuse maison !



Exceptionnellement, elle ne prendra pas le temps de discuter avec vous ou prendre de vos nouvelles !

Mais elle prendra toutes les précautions nécessaires pour pouvoir vous livrer ce numéro spécial qui nous permet de garder le lien avec vous !

Vous souhaitez réserver des masques en tissu ? Contactez la mairie au 02.40.79.47.18.

Vous souhaitez en fabriquer ? Appelez la Mano au 02.40.79.35.04



Vay Infos

Avril 2020

EDITION SPÉCIALE



Avec l'arrivée du printemps, tout reprend vie... C'est effectivement ce qui nous est donné de contempler en ce début d'Avril. Nous avons la chance de bénéficier d'un superbe cadre de vie, même si nous déplorons parfois l'absence de quelques services, la mauvaise qualité de nos réseaux portable et internet... Néanmoins, alors que nous devrions, à l'image de la nature, nous lancer dans de nouveaux projets, notre nation est à l'arrêt. Les élections municipales du 15 mars ont permis l'élection d'une nouvelle équipe qui n'a pas pu être installée le 20 mars, confinement oblige. C'est toujours le Conseil Municipal élu en 2014 qui est à la tête de notre commune et ce, jusqu'au 15 mai au moins.



Que se passe-t-il chez nous ?

Les chantiers du pôle enfance et du local associatif sont, bien-entendu, à l'arrêt. Les délais pour les demandes d'autorisation d'urbanisme en cours ont été prolongés...

Néanmoins, nos équipes font le maximum, dans le respect des règles de confinement.

Les services techniques contrôlent très régulièrement l'état de nos équipements et interviennent en fonction des besoins.

Les pluies abondantes de l'hiver ont fortement détérioré notre réseau de chemins ruraux (140 Km). Son état, qui se serait aggravé avec les travaux agricoles, devenait dangereux et a nécessité l'intervention immédiate de nos agents. Ils entretiennent nos espaces verts et bien entendu le cimetière.

Les services périscolaires accompagnent au mieux les besoins des enfants des personnels soignants au côté de nos deux directeurs. Vous le savez, les équipes de professeurs sont fortement engagées dans la dispense de l'enseignement, s'adaptant aux besoins et à l'équipement des familles. Mais, j'en suis sûre, les enfants (et leurs parents !) accueilleront avec joie la reprise de la classe !

Vous pouvez bien-entendu contacter les services de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Nos agents sont présents à tour de rôle et essaient de répondre au mieux à vos demandes.

Certains parmi vous ont été contactés par les membres du CCAS. Une manière de vérifier qu'aucun ne restait dans le besoin : alimentation, médicaments, bouteille de gaz... Une bonne occasion de recréer du lien et d'échanger... Bien-entendu, n'hésitez pas à solliciter un appel, un service... Bon nombre de nos concitoyens se sont proposés pour de menus services.

Si, bien-entendu, nous sommes tous sidérés par cette crise, réjouissons-nous de voir à quel point les solidarités se mettent en place : vis-à-vis des plus démunis, de nos aînés, de nos voisins, mais également de nos commerçants, de nos agriculteurs...

Un souhait que ce bel élan se prolonge après la sortie du confinement...

Quel que soit notre âge, soyons tous responsables ! L'effort est trop important pour que son efficacité soit remise en cause par des comportements inappropriés de quelques-uns !

Prenez soin de vous et des autres !

Marie -Chantal GAUTIER



Vote des participations

Le Conseil Municipal arrête les différents montants des participations versées aux divers organismes :

✓ **Cantine Scolaire du GÂVRE** (pour les enfants autorisés à fréquenter une des deux écoles du Gâvre) : 50 €/él./an

✓ Frais de Fonctionnement :

➢ Ecole Primaire Privée VAY (fournitures scolaires incluses)

..... 374.82 €/élémentaire /an

..... 1 068.53 €/maternelle /an

➢ Ecole Primaire Privée LE GÂVRE : montant égal versé pour le public (fournitures scolaires incluses)

..... 216.80 €/élémentaire /an

..... 1 100.91 €/maternelle /an

✓ **OGEC (mise à dispo. personnel le midi) :** 497.35 €

✓ Classe de Découverte, neige

Écoles de VAY et enfants autorisés à fréquenter un autre établissement..... 50 €/él./scolarité

✓ Autres établis. de Formation étudiants -18 ans et

Etablissements accueillant des handicapés : 22 €/élève/an

BUDGET DE LA COMMUNE

Fonctionnement :

	Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020
Dépenses	1.471.935,91 €	1.059.927,56 €	1.545.851.46 €
Recettes	1.471.935,91 €	1.622.614,02 €	1.545.851.46 €

Investissement :

	Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020
Dépenses	1.901.795.28 €	656.799,51 €	2.085.797.75 €
Recettes	1.901.795.28 €	1.163.097,26 €	2.085.797.75 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement :

	Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020
Dépenses	133.495,49 €	57.513,94 €	173.204,20 €
Recettes	133.495,49 €	147.718,14 €	173.204,20 €

Investissement :

	Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020
Dépenses	156.096,37 €	62.530,33 €	166.652,22 €
Recettes	156.096,37 €	94.962,55 €	166.652,22 €

BUDGET

La situation financière de notre commune

Chaque année, la Trésorerie nous communique quelques éléments nous permettant de comparer notre situation à celle des communes de même importance (entre 2000 et 3499 habitants). Il s'agit à chaque fois de montants en euros par an et par habitant.

Nos ressources restent faibles avec 732 euros par an et par habitant contre 868 euros au niveau régional.

Les impôts sont peu élevés : 215 euros contre 356 euros pour les Pays de Loire.

Attention, ces chiffres n'incluent pas la part intercommunale qui augmente du fait des transferts de compétences. En 2020, nous serons soumis à la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des

Inondations).

A l'image de nos recettes, nos **dépenses de fonctionnement** sont contrôlées : 482 euros par an et par habitant contre 676 euros au niveau régional.

Les charges de personnel représentent 48 % du total.

Notre niveau d'investissement est bien entendu lié à la modestie de notre situation avec 322 euros par an et par habitant contre 441 euros au niveau régional. Malgré cela, votre commune continue à se doter d'équipements de qualité.

Le programme 2020 avec le pôle enfance et les aménagements route de la Grigonnais ne nécessiteront pas de recourir à l'emprunt, comme ca été le cas depuis 2013.

Notre bonne santé financière nous permettra d'aborder sereinement l'avenir : absorber les augmentations de charges qui découleront forcément des nouveaux équipements (restaurant scolaire, local associatif...), mais également poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie.

Principaux investissements envisagés en 2020 (Montant T.T.C)

Pôle Enfance.....812.724,00 €
(Total : 1.182.340 €)

Bâtiment Associatif144.718,00 €

Route de la Grigonnais200.000,00 €

Bâtiment Photovoltaïque100.000,00 €

Parcours santé 20.000,00 €

Equipements Ecole Bois Viaud 20.000,00 €

Equipements Mairie..... 17.500,00 €
(Informatique ou bureautique)

Vote des subventions

Les demandes de subventions seront étudiées après l'installation du nouveau conseil.

L'ACTIVITE DE VOTRE CENTRE DE SECOURS DURANT CETTE PERIODE INEDITE



Face à cette situation, notre centre de sapeurs-pompiers s'adapte.

Nos missions de secours à personnes et de lutte contre les incendies, sont toujours assurées, comme à l'ordinaire.

Les numéros à composer pour nous solliciter restent inchangés :

le 18 et le 112.

C'est grâce au travail commun, de l'Agence Régionale de Santé des Pays de La Loire, de La Préfecture, du SAMU, et

de la Sécurité Civile à laquelle nous sommes rattachés, que nous pouvons répondre efficacement, en toute sécurité, à tous cas de COVID 19 sur l'ensemble de notre secteur d'interventions.

En ce qui nous concerne, toutes ces informations nous sont relayées par notre Service Départemental d'Incendie et de Secours, notre Service de Santé, notre Pharmacie, notre service Logistique.

C'est grâce à un bulletin quotidien, adressé par notre hiérarchie, que l'ensemble du personnel du Centre de secours, reste réactif et formé aux dernières mesures.

D'ailleurs, depuis le début du confinement, nous avons déjà été sollicité sur des interventions liées à ce virus.



A ce sujet, ne soyez pas étonnés de voir vos sapeurs-pompiers se rendre au Centre de Secours malgré le confinement. Chaque personnel dispose d'une attestation lui permettant de rejoindre le casernement afin d'assumer ses missions.

Les photos illustrant cet article montrent le matériel et les procédures que nous respectons face à ces situations.

En revanche, en dehors des prises de gardes hebdomadaires, et de l'activité opérationnelle, toutes les formations internes et externes, ainsi que les réunions diverses, sont suspendues.

C'est pourquoi nos 3 dernières recrues (Photo : Maxime Duprey, Sandrine Treels et Enzo Grimoux) voient leur formation initiale reportée.

Leurs impressions :

Maxime : « J'espère que de nouvelles dates de formations pourront être disponibles d'ici l'automne, de manière à m'organiser personnellement. Et surtout, à être opérationnel le plus rapidement possible. Même si j'ai la chance d'être déjà disponible à l'ambulance »

Sandrine : « Il me manque 3 jours de formation pour être totalement opérationnelle à l'ambulance. Chaque chose en son temps : priorité au confinement ! »

Enzo : « Je suis effectivement déçu de l'annulation des formations. Même si je comprends les décisions prises. J'espère simplement que des formations supplémentaires vont avoir lieu rapidement pour que je sois opérationnel »



Notre disponibilité opérationnelle nous permet de faire face à toute demande de secours, comme nous en avons l'habitude.

Notre projet de futur Centre de Secours est toujours d'actualité. Les appels d'offres sont en cours de finalisation. Bien évidemment, les travaux débiteront en fonction de la durée du confinement.

C'est grâce au bon sens de toutes et tous, que nous pourrons sortir de cette situation.



Le Centre d'Incendie et de Secours du secteur de VAY